

COUPE DES CLUBS 2020

ACTE DE CANDIDATURE

ORGANISATION ETAPE QUALIFICATIVE

A retourner avant le 19 Avril 2019 par email à m.aldebert@bordeaux-expo.com

N.B : le Jumping International de Bordeaux se réserve le droit d'accepter ou de refuser tout acte de candidature
(max 10 étapes qualificatives par département)

CENTRE EQUESTRE _____

N° d'affiliation FFE : _____

Adresse : _____

Nom du responsable du centre équestre : _____

Email: _____

N° de téléphone : _____

DATE DU CONCOURS : _____

N° du concours : _____

Caractéristiques du concours	
Conditions d'accueil	Nbre de places de parking pour les vans et camions : _____ Présence d'une buvette : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Dimension de la piste _____	Dimension du paddock _____
Type de sol de la piste/paddock	_____
Officiels	Président de jury : _____ Commissaire au paddock : _____ Chef de piste : _____
Cadeaux distribués lors de la remise des prix du Club 1 GP	_____ _____
Utilisation d'un chronomètre électronique avec cellules	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Tarif de la Club 1 Grand Prix (max 20€)	_____
Informations supplémentaires concernant l'organisation du concours	_____ _____

En faisant acte de candidature, j'accepte :

- Les conditions liées au partenariat sur le circuit qualificatif (dont les termes sont définis ci-après)
- D'autoriser l'engagement et d'accueillir l'ensemble des inscrits au circuit qui souhaitent courir les qualifications lors de ma club 1 GP (même si l'épreuve est pleine) – liste des inscrits fournie par le Jumping.
- D'envoyer au Jumping le choix de monture en cas d'engagements multiples d'un cavalier dans l'épreuve GP Club 1 dès le lundi qui suit le concours

Les engagements vis-à-vis du partenaire sont :

- **NAMING:** La club 1 GP support du circuit porte exclusivement le nom du partenaire: "Étape qualificative de la Coupe des Clubs by « *nom du partenaire* »" – sur la DUC sur FFE SIF et sur vos supports de communication

Si le partenaire a la possibilité de se déplacer sur votre évènement (ce qui ne sera pas le cas pour toutes les étapes compte tenu de la richesse du calendrier), le partenaire a la possibilité, sans obligation, de :

- **OBSTACLE:** fournir un obstacle du parcours de la Club 1 GP, sur la piste principale
- **VISIBILITE:** installer des éléments de visibilité sur le lieu du concours (affiches, kakémonos, panneaux...)
- **REMISE DES PRIX:** participer à la remise des prix sur la piste pour récompenser les classés de la Club 1 GP
- **POINT DE VENTE:** installer, sans frais, un point de vente éphémère

En contrepartie, le partenaire s'engage à fournir à chaque étape des bons d'achat pour la remise des prix de la club 1.